

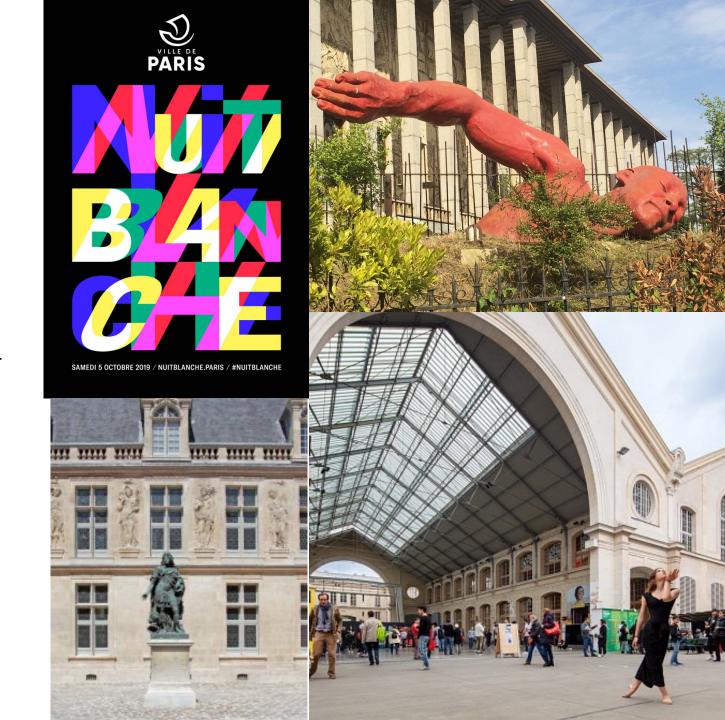
Nouveau certificat de spécialisation « Ingénierie de la culture et de la création »

EPN16 innovation

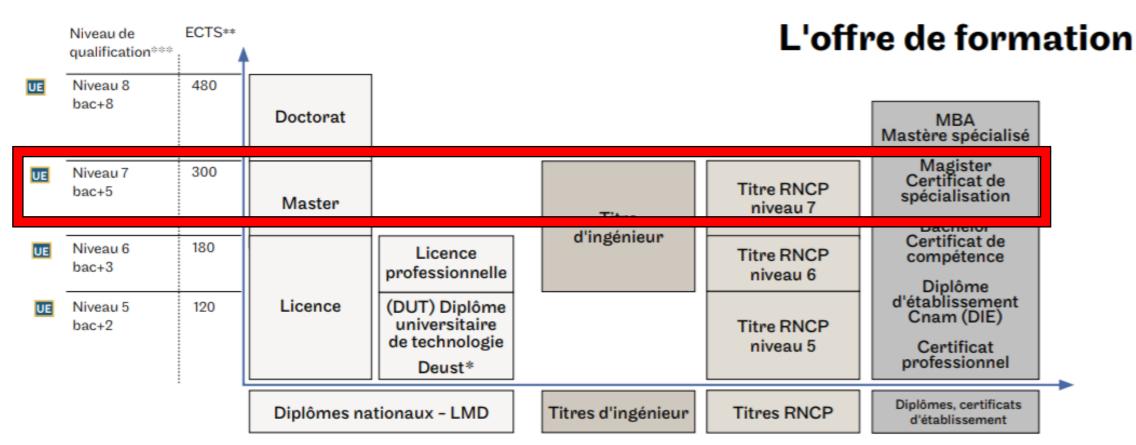
Lucie Marinier Professeure du CNAM, titulaire de la chaire d'ingénierie de la culture et de la création

Enjeux / besoins de formation

- Le secteur de la culture et de la création connait une série de mutations majeures :
 - économiques et institutionnelles ;
 - sociétales, écologique et sociale ;
 - technologiques.
- Les professionnels ont besoin de se (re)former sur ces enjeux et d'acquérir de nouvelles méthodologies
- Une importante formation initiale existante /un public très diplômé
- Besoin d'une formation professionnelle continue, en format diplômes ou à la carte
- Besoin/opportunité d'un croisement des publics, des disciplines, sur le territoire et à l'international



Construire une offre de niveau 7 puis un cursus



^{*} Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques ** Crédits européens du schéma LMD *** CEC: Cadre Européen des Certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, élaboré par la Commission européenne en lien avec le processus de Bologne. Le CEC est un système commun de référence qui permet aux pays européens d'établir un lien entre leurs systèmes de certifications.

création d'un certificat de spécialisation rentrée 2022

Certificat de spécialisation « ingénierie de la culture et de la création - mutations et nouvelles méthodologies » 26 ECTS - CS 114

Les UE peuvent être prises à l'unité, les apprenants devront valider 4 UE sur les 5 proposées dans le cadre du certificat (22 ECTS) :

- UE Développement durable et transition écologique du secteur culturel 6 ECTS CCE 240
- UE Projets culturels en espaces publics nouveaux lieux culturels 6 ECTS CCE 114
- UE Mutations numériques et innovation dans les champs la culture et de la création 6 ECTS -
- UE Construire un projet artistique, travailler avec les artistes méthodologies de projet 4 ECTS
- UE Pratiques de recherche au travers du design de l'art et de la création 4 ECTS (nouvelle UE proposée par Pierre Lévy, EPN 16 chaire design).

Intégrer l'offre de formation dans la stratégie/ l'ADN du CNAM

- Croiser des publics, en interaction avec des formations existantes ou en création :
 - ✓ Design et métiers d'art
 - √ développement durable
 - ✓ gestion, affaires publiques

- ✓ urbanisme et territoire
- ✓ Numérique, co-design
- ✓ action socioculturelle, ESS, insertion
- ✓ culture scientifique et technique et musées
- Ouvrir plusieurs modalités d'accès : UE à la carte ou diplôme(s)
- Articuler avec les **missions culturelles du CNAM** : avec le musée et avec les équipes du CNAM :projet de résidences artistes/chercheurs.
- Coordonner avec les **projets de recherche** de la chaire : éco responsabilité, espace public, musées, évolution des métiers culturels, recherche à travers la pratique du design, de l'art et de la création en lien avec la création de la mention « art design et société » de l'école doctorale.
- Construire des **partenariats**: contacts en cours avec l'OPCO (AFDAS), le Ministère de la culture, des collectivités, l'ADEME, l'Institut Français, plusieurs fondations culturelles...dans un second temps, projets spécifiques possibles avec CNAM entreprises. Dépôt d'un dossier dans le cadre du PIA 4 industries culturelles et créatives (AMI compétences et métiers d'avenir)
- Décliner sur le territoire, en s'adaptant aux bassins d'emploi (échanges en cours avec le CNAM PACA), et à l'international (Institut Français)

Publics et métiers

Publics: 15 apprenants/UE

- ✓ Créateurs et artistes
- ✓ Professionnels de la culture et du patrimoine : producteurs, administrateurs, commissaires d'exposition, programmateurs...
- ✓ Urbanistes, administrateurs du développement durable, de l'ESS, chargé de mission développement territorial ...

A quel moment :

- ✓ Fin d'études, en complément, (après un master ou un DSAA ou diplôme d'école)
- ✓ Changement de poste au sein de l'organisation
- ✓ Nouvelles missions
- ✓ Perspective de VAE

Fonctions/métiers visés

- ✓ Artiste, artiste-auteur, créateur, interprète
- ✓ Responsable RSE d'une organisation culturelle
- ✓ Responsable de projets culturels : résidences, projets de médiation
- ✓ Secrétaire général.e ou administrateur.ice de lieu culturel
- ✓ Responsable innovation de lieux culturels
- ✓ Responsable de projet numérique
- ✓ Commissaire d'exposition
- ✓ Responsable de programmation
- Chargé.e de mission innovation au sein d'un lieu culturel
- ✓ Responsables de production au sein d'établissements culturels

- ✓ Directeur.ice de production au sein d'établissements culturels
- ✓ Producteurs.ice de projets culturels en espace public
- ✓ Directeur.ice de service des publics
- ✓ Directeur.ice de la communication d'un acteur culturel
- ✓ CEO de start-up culturelle
- ✓ Responsable juridique d'une structure culturelle
- ✓ Chargé de mission culture dans la fonction publique territoriale, en service central ou déconcentré de l'Etat, ou dans le secteur associatif
- Directeur.ice des affaires culturelles d'une collectivité
- ✓ Urbaniste culturel

Organisation de la formation

- Équilibre sur les 2 semestres (fin septembre fin janvier et mi février- mi juin) : permet la prise en certificat
- Présentiel sur 30 à 50 heures (10 à 15 séances)
- Cours du soir (18h- 21H) et quelques samedi :
 - ✓ UE Développement durable et transition écologique du secteur culturel 1^{er} semestre mardi soir
 - ✓ UE Projets culturels en espaces publics nouveaux lieux culturels 2ème semestre jeudi soir
 - ✓ UE Mutations numériques et innovation dans les champs la culture et de la création 1^{er} semestre jeudi soir
 - ✓ UE Construire un projet artistique, travailler avec les artistes méthodologies de projet 2ème semestre mercredi soir
 - ✓ UE Pratiques de recherche au travers du design de l'art et de la création 1^{er} semestre, en journée. Jour à confirmer
 - > Importance des cas pratiques et d'application : programme de résidences
 - Contrôle continu (pas d'examen sur table)

Tarifs, inscriptions, contacts

Tarifs indicatifs :

- ✓ Tarifs individuels: 120 euros /UE 4 ECTS 180 €/UE 6 ECTS pour le certificat (4 UE): 770 euros
- ✓ Tarifs financeurs : 600€/UE 4ECTS 900€/UE 6 ECTS, pour le certificat (4 UE) : 3300 euros

Inscriptions

- ✓ Auprès du CNAM Paris : https://www.cnam-paris.fr/m-inscrire/
- √ À partir du mois de juillet et jusqu'en novembre pour le 1er semestre et jusqu'en mars pour le second semestre

Contacts:

- Renseignement sur la formation et sur la chaire ingénierie de la culture et de la création
- Adresse de la formation : <u>ingenierie-culture@lecnam.net</u>
- Responsable de la formation : Lucie Marinier, professeure du CNAM titulaire de la chaire ingénierie de la culture et de la création
- Cindy Roche, gestionnaire pédagogique 01 58 80 87 57
- Nathalie Clément, ingénieure pédagogique

Et aussi...

- Prochaine réunion sur le certificat de spécialisation ingénierie de la culture et de la création
 - ✓ 2 juin 18h30
- > Et aussi...le certificat de compétence médiation culturelle
 - ✓ Niveau 6 (L3)
 - ✓ Centré sur les métiers de la médiation en lien avec ceux de l'éducation populaire, de l'ESS
 - ✓ Musées, spectacle vivant, lecture publique
 - ✓ Nouveaux enjeux : participation, droits culturels
 - ✓ Réunions d'information le 1^{er} juin https://innovation.cnam.fr/certificat-de-competence-mediation-culturelle-1317395.kjsp?RH=1645691550862